

## **Communication 3 Dans le pays de la liberté d'enseignement, quelle place pour les écoles différentes ? le cas des écoles différentes au Chili**

**Pamela Orellana Fernandez**

Universidad Autónoma de Chile [www.uautonoma.cl](http://www.uautonoma.cl)  
[pameof@gmail.com](mailto:pameof@gmail.com); [pamela.orellana@aide-et-action.org](mailto:pamela.orellana@aide-et-action.org)

**Mots clés : liberté de l'enseignement, écoles différentes, curriculum, éducation non-formelle**

Au Chili, la liberté d'enseignement est un droit. L'Etat est le garant de la liberté de l'offre éducative et de la liberté des parents de choisir une école pour leur enfant.

Pourtant, paradoxalement, les projets pédagogiques différents, inspirés essentiellement par les pédagogies Montessori, Waldorf et Freinet ont peu de visibilité dans l'espace éducatif et semblent être réduits à des pratiques exotiques développées dans le secteur privé. Certains de ces projets sont contraints de fonctionner comme des organisations d'éducation non-formelle, faute d'être reconnus par l'Etat. Leur marginalisation s'explique essentiellement par des choix en matière de curriculum en porte-à-faux avec le système d'état de régulation des performances scolaires. Les familles qui ont opté pour cette forme d'éducation, doivent faire accréditer le niveau d'apprentissage de leurs enfants par des examens libres ; mais ces démarches et le cadre dans lequel elles sont opérées, sont peu clairs, les familles n'étant soumises à aucune obligation. L'organisation du contrôle des apprentissages par ce moyen, la sélection des contenus, l'élaboration, la passation des examens et l'évaluation ressortent de la responsabilité exclusive d'une école désignée par les services éducatifs locaux. Peu d'établissements s'intéressent à cette tâche car elle est peu rémunérée et implique du travail supplémentaire. Ce ne sont pas les établissements le mieux classés qui s'en occupent.

La marginalisation d'une partie des communautés éducatives du fait de leurs choix, et le désintérêt pour celle qui ajustent, même au prix de concessions, leur projet pédagogique aux contraintes d'organisation et d'évaluation du ministère d'Education, donnent à penser que la liberté d'enseignement se limiterait à une liberté de gestion administrative et financière. La liberté pédagogique qui implique de repenser les espaces scolaires et les parcours d'apprentissages, se retrouverait exclue du cadre régulateur du droit à l'éducation. On s'interroge également sur les raisons pour lesquelles ces démarches sont ignorées. Cette situation s'expliquerait-elle par l'ignorance de l'Etat quant à l'existence d'une pluralité de trajectoires pédagogiques et d'apprentissage et aux possibilités de les accompagner, voire de les soutenir. Dans ce contexte, quels sont les caractéristiques et les contours des innovations pédagogiques autorisées?

Autant de questions que l'on tente d'explorer dans une recherche en cours dont on présentera ici la phase exploratoire. Cette étude exploratoire a pour objectif d'identifier et de décrire ces établissements, avec une attention spécifique pour ceux qui s'inscrivent dans l'éducation non-formelle, leurs choix pédagogiques, leur mode d'organisation et la relation qu'ils entretiennent avec le système éducatif formel.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de recherches scientifiques au Chili portant sur ces enjeux, d'où l'intérêt de poser un premier cadre d'étude. La recherche exploratoire dont nous présenterons les premiers résultats, comporte trois volets : une revue de la littérature, une analyse documentaire des textes officiels et de documents de supports variés (projets d'établissements, sites Internet des établissements) et des entretiens en nombre limité (15) avec des responsables de ces projets éducatifs.

## **Bibliographie**

Carbonell Sebarroja, Jaume (2015). *Pedagogías del siglo XXI: Alternativas para la innovación educativa*. España: Octaedro.

Cox, Cristian (2005). *Las políticas educacionales en el cambio de siglo*. Chile: Editorial universitaria.

Hugon, M. et Viaud, M. (2015). *Les établissements scolaires "différents" et la recherche en éducation*. Arras: Artois Presse Université.

Sacristan, J. Gimeno (2015). *Ensayos sobre el curriculum: teoría y práctica*. España: Morata.